

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 16 ET 17 DECEMBRE 2024**Point 5.1.3 de l'ordre du jour****Crédit d'étude pour l'amélioration des places de jeux****1. Introduction**

Lors du Conseil général de mars 2023, en réponse à un postulat, le Conseil communal informait de sa volonté d'améliorer les places de jeux situées sur le territoire bullois. Cette démarche découlait notamment des constats identifiés dans le cadre du projet « Grandir à Bulle ».

A cet effet, plusieurs actions ont déjà été entreprises afin d'évaluer les améliorations possibles et proposer des recommandations d'entretien.

Un état des lieux réalisé dans le courant de l'année 2022 a notamment permis d'inventorier 20 aires de jeux pour enfants et d'en contrôler l'état d'entretien. Cet inventaire comporte la description de chacune des places de jeux et précise leurs points forts et faibles, ainsi que les possibilités d'amélioration.

En substance, cette étude a relevé le bon état général des équipements, tout en mentionnant, eu égard aux dates de construction et à l'usure de certains jeux, la nécessité de procéder à quelques améliorations indispensables qui ont été effectuées dans les plus brefs délais. Certains jeux usagés ont également été remplacés durant l'année 2023 afin d'offrir de meilleures conditions de délassement aux enfants et plus largement aux habitants bullois.

Dans le courant de l'année 2024, le Conseil communal, considérant ce rapport, a également décidé de poursuivre sa politique de rénovation et d'amélioration des places de jeux en mandatant un bureau spécialisé. Une analyse précise de chaque place a ainsi été réalisée afin d'établir une stratégie d'action, définir la priorisation des interventions et estimer les coûts de chaque mesure potentielle. Dans le cadre de cette étude, traitée en étroite collaboration avec le Service enfance-jeunesse, la nécessité de prévoir des places de jeux supplémentaires a également été évaluée.

2. Processus et plan d'actions

L'étude réalisée en 2024 a permis de définir la nécessité d'intervenir sur 12 des 20 places de jeux, ainsi que l'opportunité d'en créer trois nouvelles. Il a aussi été noté que des aménagements ludiques pourraient voir le jour dans les futurs parcs urbains planifiés dans le plan d'aménagement local. L'aménagement d'une nouvelle place dans le secteur de la Tioleire, en lien avec la revitalisation de la Trême dans ce secteur, figure également dans la planification financière de la Ville.

D'autre part, cette étude prend en compte le résultat des ateliers participatifs réalisés pour les places de la rue du Moléson, du Stade et du Vieux-Moulin. Ces derniers ont permis de faire ressortir la nécessité d'augmenter la présence de plantations à proximité des jeux et des assises, d'aménager plus de tables de pique-nique et de jeux d'eau, ainsi que de mettre à disposition plus de jeux pour les enfants en bas âge.

L'estimation des coûts pour la mise à niveau des 12 places de jeux retenues, ainsi que la réalisation de trois nouvelles, se monte à environ Fr. 2'300'000.00. Afin de tenir compte des enjeux de la planification financière, le Conseil communal a décidé d'échelonner les investissements en améliorant, en priorité, les trois places de jeux existantes de la rue du Stade, de la rue du Moléson et des Quatre-Sapins objets du présent crédit.

Pour information, comme précisé dans le message du projet de la réaffectation des locaux de la Perreire présenté à votre Législatif durant cette même séance, une nouvelle place de jeux verra également le jour à La Tour-de-Trême.

Afin de présenter au Conseil général un crédit de réalisation pour l'amélioration des trois places de jeux existantes précitées et de permettre de définir les usages, les nouveaux jeux et les nouvelles arborisations de manière détaillée, le présent crédit d'étude est demandé. Les prestations du bureau spécialisé couvriront l'ensemble des phases SIA.

3. Coûts

Etude détaillée pour les phases SIA 31 à 53	Fr. 48'000.00
Divers et imprévus	Fr. 7'000.00
Total HT	Fr. 55'000.00
TVA 8.1%	Fr. 4'455.00
Total TTC	Fr. 59'455.00
Montant arrondi à	Fr. 60'000.00

4. Crédit demandé

Étude pour l'amélioration des places de jeux	Fr. 60'000.00
Fonds énergie 1%	Fr. 600.00
Fonds culture et embellissement 1%	Fr. 600.00
Total investissement, TVA 8.1% comprise	Fr. 61'200.00
Crédit total demandé arrondi à	<u>Fr. 62'000.00</u>

Le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit d'étude de Fr. 62'000.00 TTC pour l'amélioration des places de jeux.

<u>Financement :</u>	Par emprunt de Fr. 62'000.00 TTC auprès d'un organisme financier
<u>Amortissement :</u>	10 % par année pour l'étude relative à l'amélioration des places de jeux, dès 2026
<u>Intérêts :</u>	2% (taux indicatif) par année

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic

Le Secrétaire général

Jacques Morand

Raoul Girard